

## Structure

### L'optimisation des revenus du chef d'entreprise

Le nouveau défi lancé par La Fédération Continentale.



**PIERRE-YVES LAGARDE**, directeur associé de Arche Expertise.

**P**ARCE QUE le marché des entreprises est très largement délaissé par les conseillers en gestion de patrimoine indépendants, La Fédération Continentale entend les y aider en l'abordant par le conseil en rémunération. Le projet est ambitieux car il touche aussi bien le patrimoine personnel et professionnel du chef d'entreprise que ses revenus, un domaine particulièrement complexe. « Or, note Marc Fitoussi, directeur commercial de La Fédération Continentale, il s'agit là d'une dimension essentielle de l'approche patrimoniale. » Seulement, faute de toujours bien la maîtriser, trop de conseillers refusent de l'attaquer de front. Et l'évitent. Pourtant, le marché potentiel est énorme : les entreprises à taille humaine sont nom-



**MARC FITOUSSI**, directeur commercial de la Fédération Continentale.

breuses (950 000 de moins de dix salariés, 150 000 de dix à moins de 50), et leurs dirigeants demandeurs parce que largement sous-équipés en termes de conseils de cette nature.

#### Une véritable formation métier

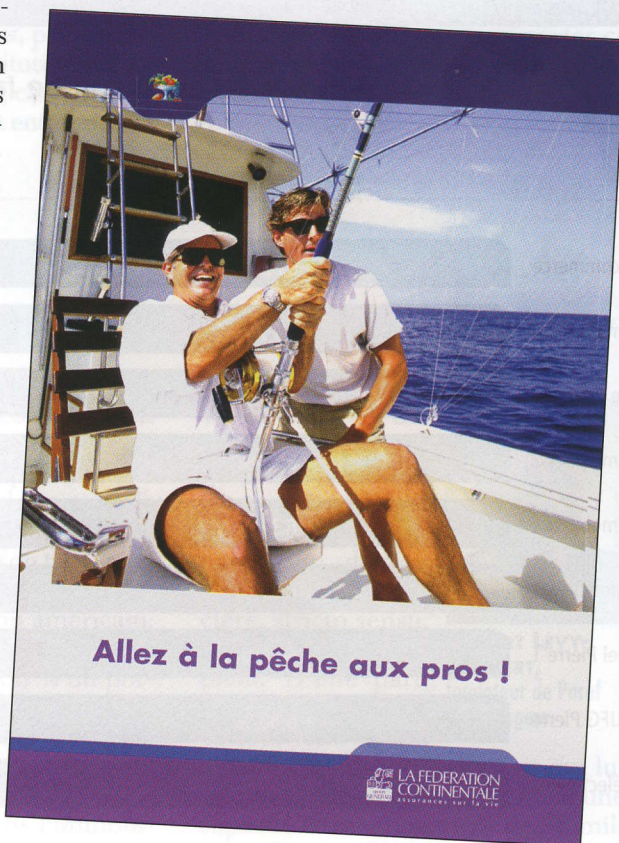
Pour arbitrer entre les composantes de la rémunération, évaluer l'incidence des cotisations sur les revenus différés et alléger le poids des charges de façon à créer une véritable stratégie de rémunération, La Fédération Continentale s'est rapprochée de Arche Expertise, une société de conseil en rémunération créée il y a quinze ans par Pierre-Yves Lagarde.

Ensemble, ils proposent aux conseillers des modules de formation dispensés par des consultants. Ils abordent ainsi les différentes problématiques du dirigeant, qu'il soit salarié ou TNS, s'appuyant, au niveau des solutions proposées, sur les logiciels développés par Arche Expertise.

Le résultat de cette démarche, on l'aura compris, est positif à trois niveaux. Elle permet d'apporter un réel service au chef d'entreprise, d'autant plus ap-

préciable qu'il ne pourra qu'être validé par son expert-comptable. La Fédération Continentale y trouve également son compte au niveau des solutions puisque les rémunérations différées sont bien évidemment construites à travers les contrats spécifiques de sa gamme, qu'il s'agisse de retraite ou d'épargne salariale. Gagnant enfin le conseiller qui, outre un intéressement sur les produits préconisés, peut également facturer des honoraires, mais devenir aussi, pour son client, le spécialiste ès rémunération. Et donc son interlocuteur privilégié. ■

M.M.



Retrouvez toute l'activité de la gestion privée  
sur [www.gestiondefortune.com](http://www.gestiondefortune.com)

